

RÉSISTANCE

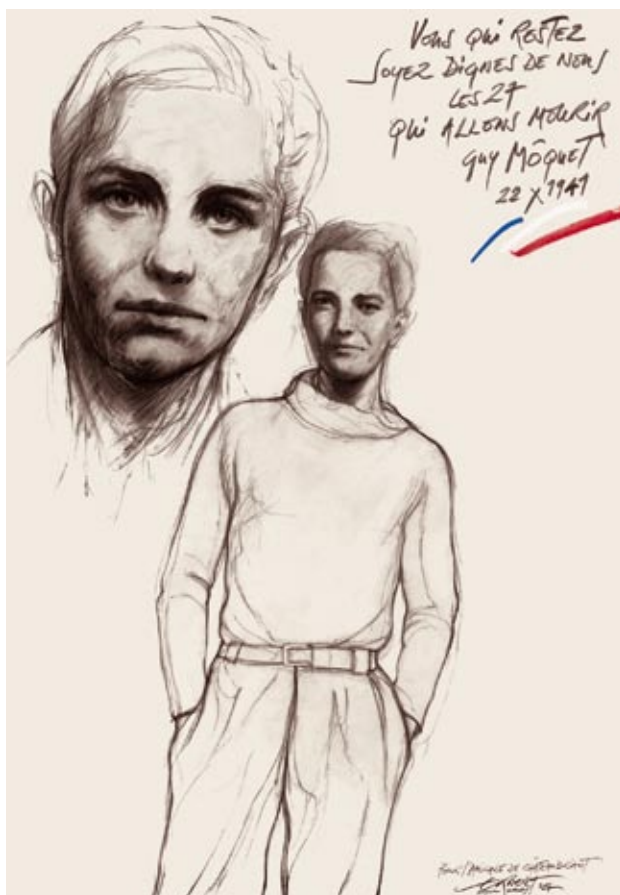
spécial
22
octobre

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

Édité par le CDDP Val-de-Marne et le Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne.

Octobre 2007

Guy Môquet, une enfance fusillée



Création du peintre Ernest Pignon-Ernest, réalisée à partir de photographies de Guy Môquet (© MRN, fonds Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé)

« que ma mort serve à quelque chose »

(Guy Môquet, 22 octobre 1941)

Le 22 octobre 1941, peu de temps avant qu'il ne soit exécuté avec 26 camarades internés au camp de Choisel à Châteaubriant, tous sélectionnés comme otages par l'occupant allemand avec la complicité de l'État français, Guy Môquet écrivait au crayon à papier une dernière lettre à sa famille. A la demande du président de la République, cette dernière lettre doit être lue dans les lycées de France, ainsi que dans les collèges, le 22 octobre 2007.

Dépositaire des archives de la famille Môquet-Saffray, donc de la dernière lettre de Guy, le Musée de la Résistance nationale à Champigny ne pouvait ignorer l'hommage rendu au jeune fusillé. Afin d'éclairer les enseignants et les élèves sur les particularités de ce document, le Musée de la Résistance nationale, en partenariat avec le Centre départemental de documentation pédagogique du Val-de-Marne et la Centre régional de documentation pédagogique de l'académie de Créteil, propose un ensemble documentaire cohérent.

Ce numéro spécial de *Résistance*, construit autour de trois entrées (les lettres de fusillés comme objets d'histoire, comme objets de mémoire, comme objets littéraires), est complété par des pages mises en ligne sur le site du CDDP du Val-de-Marne, organisées en quatre parties (les lettres de fusillés ; Guy Môquet, un jeune dans la guerre ; les « 50 otages » ; la mémoire de Guy Môquet et des « 50 otages »). Destiné à rendre plus explicites le contexte de production de la lettre de Guy Môquet, sa notoriété depuis la guerre et les usages que l'on peut en faire dans les établissements scolaires, cet ensemble documentaire permet de voir en quoi les derniers écrits d'un jeune garçon de 17 ans mort en 1941 et de bien d'autres fusillés de ces années terribles peuvent parler à la jeunesse de 2007 et entrer en résonance avec les enjeux d'aujourd'hui.

Dossier documentaire associé sur le site du Centre départemental de documentation pédagogique du Val-de-Marne : www.crdp.ac-creteil.fr/cddp94

« Ne jetez pas ce journal, faites-le circuler » (mention figurant sur certains journaux clandestins de la Résistance française)

1

Les lettres de fusillés, objets d'histoire

- Dans quel contexte se met en place la répression par fusillade sous l'occupation ?
- De quelle manière les fusillés peuvent-ils écrire une lettre ?
- Quelles informations ces lettres contiennent-elles sur les sentiments et les engagements de leurs auteurs ?

Avis annonçant l'exécution de 50 otages, signé par von Stülpnagel, commandant de l'armée d'occupation en France, 21 octobre 1941 (© MRN).

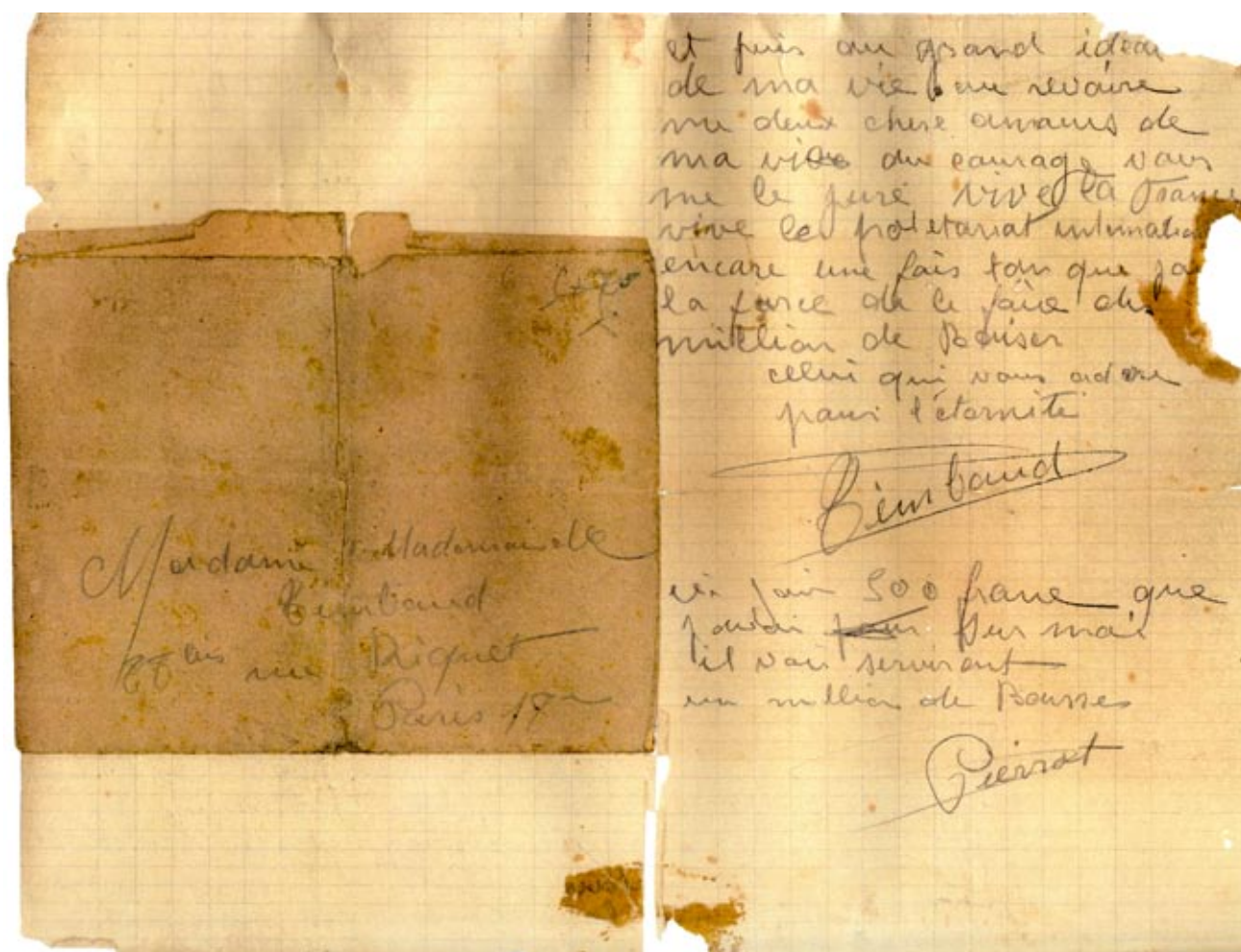
La reproduction du document est disponible sur le site du CDDP du Val-de-Marne.



L'occupation de la France par l'Allemagne nazie s'accompagne immédiatement d'une répression contre toute forme d'atteinte à l'occupant : une ordonnance allemande datée du 10 mai 1940 donne la liste précise de tous les comportements susceptibles d'être poursuivis et sévèrement punis. Les opérations militaires des mois de mai et de juin 1940 sont marquées par des exécutions de représailles et quelques massacres, visant notamment des troupes coloniales françaises. Après la défaite de la France, la répression reste d'actualité. Entre l'été 1940 et le printemps 1941, des condamnations à mort visent d'abord les auteurs d'actions contre les troupes d'occupation, mais elles restent peu nombreuses. A partir de l'été 1941 et le déclenchement de la guérilla urbaine par la résistance communiste, le commandement

militaire en France utilise la politique des otages pour tenter de briser toute volonté d'opposition armée. Les 48 otages exécutés à Châteaubriant, à Nantes et à Paris (mont Valérien) le 22 octobre 1941 sont suivis par plusieurs centaines d'autres, en représailles d'attentats contre des militaires allemands, les victimes étant pour la plupart désignées en tant que communistes ou juifs. Au total, près d'un millier d'otages sont fusillés. 3 000 autres personnes sont exécutées suite à une condamnation à mort par les tribunaux militaires allemands en France, parfois dans le cadre de grands procès, plus de 200 le sont suite à une condamnation à mort par les tribunaux français (mais nombre de résistants arrêtés par la police française sont livrés à l'occupant qui les condamne à mort). Cependant, conscient que les fusillades susci-

tent la désapprobation de la population française, l'occupant allemand préfère déporter vers les camps de concentration près de 45 000 personnes arrêtées pour fait de résistance, afin de les faire disparaître en laissant leurs proches dans la plus grande incertitude. Cette volonté de discrétion est annulée par la multiplication des massacres à partir du printemps 1944, dans le cadre de la répression brutale qui s'exerce sur les grands maquis, puis sur la population civile, le plus souvent avec la complicité de unités françaises des Groupes mobiles de réserve (GMR) et de la Milice.



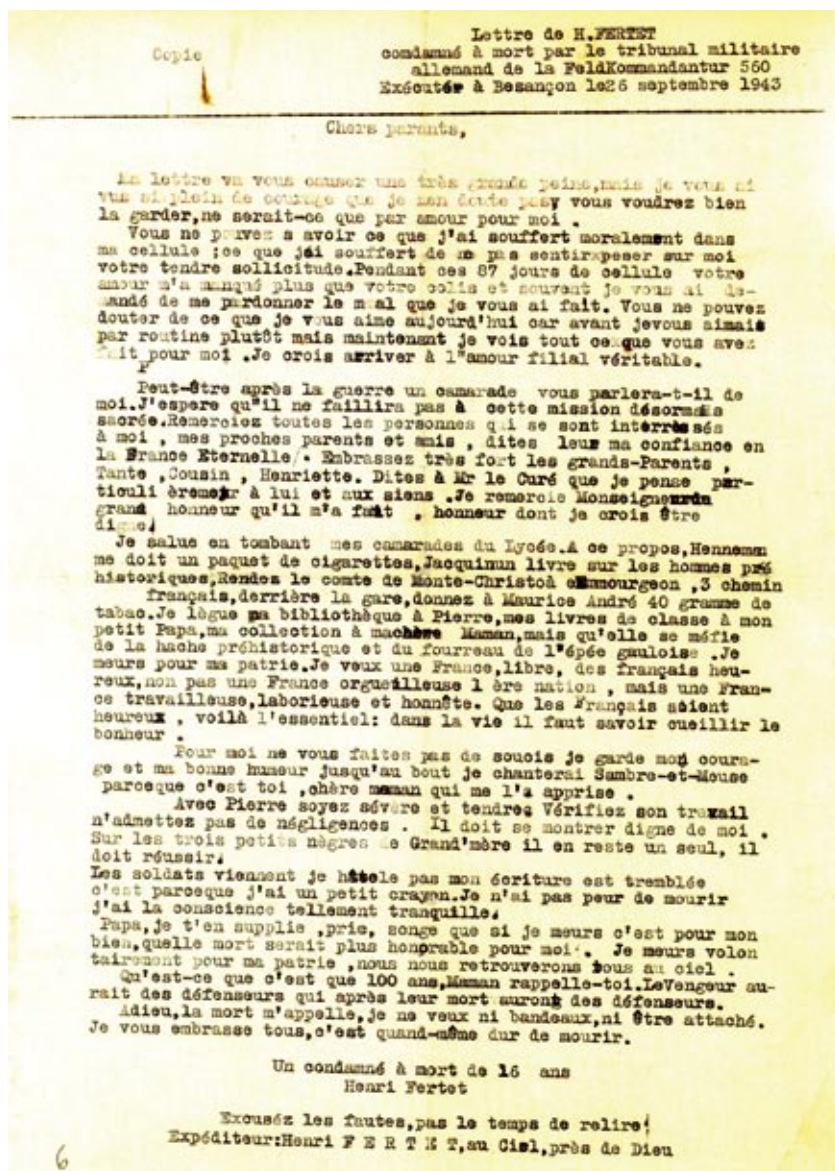
Seuls les fusillés, qu'ils soient condamnés pour un acte qu'ils ont pu commettre ou qu'ils soient désignés comme otages, ont la possibilité théorique d'écrire à leur proche. Les autorités leur donnent le droit de rédiger trois lettres au maximum. Encore faut-il que les circonstances de leur exécution le permettent : le temps accordé peut être insuffisant, le manque de familiarité avec l'écrit peut rendre l'exercice difficile, l'angoisse de la mort ou les conséquences des tortures infligées peuvent empêcher de tracer la moindre ligne. La diversité et la précarité des circonstances de rédaction expliquent la variété et la fragilité des supports utilisés : le plus souvent une ou plusieurs feuilles de papier fournies par les geôliers, un mauvais crayon, parfois pas même une table sur laquelle s'appuyer.

La censure veille et les fusillés savent qu'il leur faudra passer ses filtres. C'est pourquoi certains privilégient les filières non officielles pour faire sortir leurs derniers écrits : les camarades de détention, les gardiens ou l'aumônier peuvent proposer leurs services. Parfois, c'est au hasard qu'on lance un billet, comme une bouteille à la mer, sur le chemin qui mène au lieu d'exécution ou au milieu des affaires à rendre à la famille, en espérant que celui qui procèdera à la fouille sera distrait ou bienveillant.

Cette multitude de circonstances particulières expliquent la diversité des lettres de fusillés, depuis le courrier bien plié dans son enveloppe munie du visa du contrôle postal du camp ou de la prison jusqu'au bout de papier froissé retiré de la doublure d'un vêtement. Toutes décrivent la difficulté à transmettre les derniers mots et les obstacles qu'il a fallu surmonter.

Lettre de Jean-Pierre Timbaud à sa femme et à sa fille, écrite du camp de Choisel à Châteaubriant le 22 octobre 1941 (© MRN).

La reproduction et le texte complet de la lettre sont disponibles sur le site du CDDP du Val-de-Marne.



Copie de la dernière lettre d'Henri Fertet à ses parents, 26 septembre 1943 (© MRN).

Né en 1926 dans une famille d'instituteurs du Doubs, Henri Fertet est lycéen à Besançon. Au cours de l'été 1942, il intègre un groupe de résistants dirigé par Marcel Simon, animateur de la Jeunesse agricole chrétienne locale. Il participe à plusieurs actions.

En mars 1943, le groupe entre en contact avec les FTP et se constitue en détachement qui prend le nom de « Guy Mocquet », en hommage au fusillé de Châteaubriant et en raison du jeune âge de la plupart de ses membres.

À partir d'avril 1943, les FTP de la région de Besançon subissent une répression brutale. Henri Fertet est arrêté le 3 juillet, emprisonné et torturé. Il est jugé par un tribunal allemand, avec 27 autres inculpés, et condamné à mort le 18 septembre. Il est fusillé à la Citadelle de Besançon le 26 septembre 1943, avec 15 autres membres des FTP, pour la plupart très jeunes. Henri Fertet meurt à 16 ans.

La reproduction de la lettre est disponible sur le site du CDDP du Val-de-Marne.

Pistes pédagogiques en histoire et en éducation civique :

- ✿ Reconstituez la biographie de l'auteur de la lettre, les circonstances de son exécution, la situation de la France et du monde à ce moment.
- ✿ Retrouvez les éléments qui révèlent les circonstances exceptionnelles de la rédaction (nature du document, forme de la rédaction, informations données, etc.)
- ✿ Distinguez les éléments personnels et les éléments plus généraux évoqués dans la lettre. Que pouvez-vous en déduire sur les sentiments de l'auteur ? sur ses engagements ? sur sa liberté d'expression au moment de son exécution ?

Ces lettres dont la raison d'être est de permettre au condamné de pouvoir s'adresser une dernière fois à ses proches concernent d'abord le domaine de l'intime. Leurs auteurs veulent adresser un ultime message d'amour ou de tendresse à ceux qu'ils vont quitter définitivement. Certaines lettres contiennent des recommandations pour la vie future de celle qui va survivre : ici, une exhortation à ne pas oublier ; ailleurs un appel à refaire sa vie, à ne pas demeurer dans une fidélité morbide.

Presque tous les fusillés insistent sur le fait qu'ils sont sereins avant l'heure fatale. Cet apaisement de l'esprit n'est pas seulement ce que l'on veut montrer aux proches afin de faciliter la séparation. C'est aussi la volonté de mourir dignement, de ne pas fléchir face à l'adversaire, d'affronter bravement la mort désormais inéluctable. En outre, les fusillés sont convaincus que leur combat n'aura pas été vain. Les lettres écrites en 1943 et 1944 sont davantage marquées par la certitude de la victoire mais, de manière générale, presque toutes réaffirment la justesse des idéaux et des principes pour lesquels leurs auteurs ont combattu et la conviction qu'ils vont triompher : attachement à la France ; appel au patriotisme pour la libération du territoire ; espoir d'une société communiste égalitaire et généreuse ; remise de son sort entre les mains de Dieu, qui saura reconnaître les bons des mauvais. Et, plus que tout, un immense amour de la vie, que l'on abandonne à regret, mais que l'on souhaite pleine et heureuse à ceux qui vont survivre.

Les lettres de fusillés, objets de mémoire

2

- Comment les lettres de fusillés ont-elles été conservées ?
- Quels usages des lettres de fusillés ont été faits depuis 1945 ?
- De quelle manière histoire et mémoire s'articulent-elles autour des lettres de fusillés ?

Une fois passé le choc de l'annonce de l'exécution et de la lecture de la dernière lettre, les familles se retrouvent encore confrontées à des situations très éprouvantes. Elles doivent faire face à l'absence, et ses conséquences matérielles quand c'est un père de famille qui a péri, et faire leur deuil. La dernière lettre prend alors une place centrale : elle devient, avec les affaires du fusillé redonnées par les autorités, l'élément matériel auquel se raccroche le souvenir du disparu. Elle est traitée comme une relique, sans pour autant être conservée de manière à assurer sa pérennité : rangée dans un portefeuille afin de l'avoir en permanence sur soi, lue et relue jusqu'à déchirer les plis, la lettre peut se détruire très rapidement, d'autant qu'elle est rédigée sur un papier de temps de pénurie. C'est pourquoi – quand ce risque est pris en compte – la lettre est recopiée, immédiatement ou lorsque son état commence à se détériorer dangereusement. La reproduction acquiert pratiquement la même valeur que l'original, d'autant que souvent, c'est déjà une copie visée par la censure qui a été transmise aux destinataires.

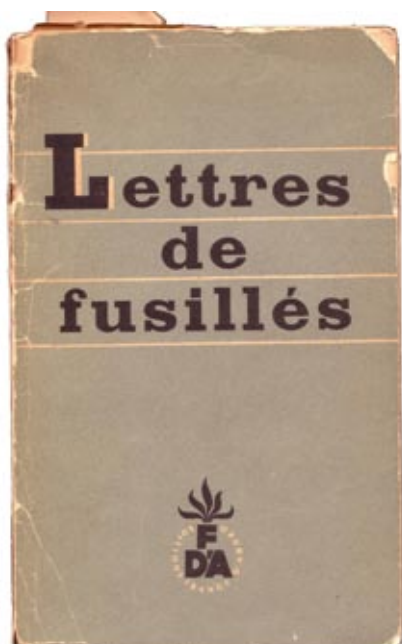
Conscientes de l'impact de ces dernières lettres, les autorités allemandes et françaises font pression sur les familles afin qu'elles ne les diffusent pas, ni n'organisent de rassemblement ou de manifestation en hommage aux disparus. C'est pour contrer cette volonté d'occultation que les familles des fusillés sont nombreuses à passer outre ces interdictions et recopient les dernières lettres pour les distribuer largement. Les parents, les amis, les voisins, les relations professionnelles ou les camarades de lutte ont très vite connaissance des derniers écrits des exécutés, ce qui répond souvent à une demande des fusillés eux-mêmes. La Résistance saisit l'intérêt de ces lettres en matière de contre-propagande et participe à leur diffusion : la presse clandestine publie régulièrement des exemples de dernières lettres, les radios libres en citent dans leurs émissions en français.

À la Libération, les dernières lettres participent à l'hommage qui est rendu aux martyrs de la Résistance. Les familles des fusillés ont un rôle essentiel. Une association de familles constituée dans la clandestinité poursuit son action sous la présidence du père de Lucien Legros (un des cinq jeunes résistants du lycée Buffon à Paris fusillés le 8 février 1943) et de Mathilde Péri (veuve de Gabriel

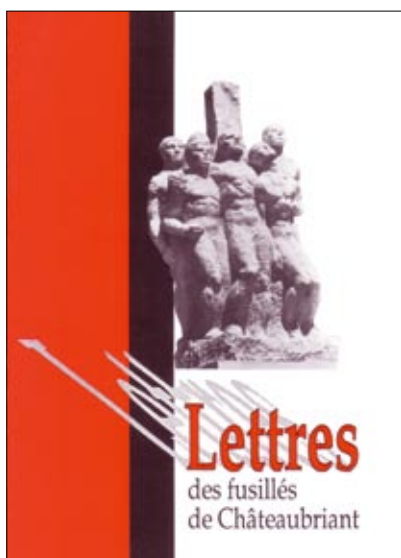
Péri, fusillé le 15 décembre 1941). D'autres associations de familles se créent autour des lieux d'exécution (Châteaubriant, Nantes, le fort de Bondues, la centrale d'Eyses, etc.). Toutes ces associations soutiennent le transfert des corps des fusillés dans des sépultures plus dignes, l'érection de monuments, l'organisation de cérémonies régulières ou l'attribution de noms de fusillés à des voies ou des lieux publics. Elles appuient aussi les publications sur les fusillés où sont reproduites certaines des lettres, qu'elles conservent parfois.

Dès 1946, paraît le recueil *Lettres de fusillés*, édité par France d'Abord, avec une préface du poète Lucien Scheller. En 1954, un autre poète, Louis Aragon, illumine la dernière lettre de Missak Manouchian en l'intégrant à ses « Strophes pour se souvenir », qui rappellent la mort héroïque des 23 condamnés du procès de l'Affiche rouge. Léo Ferré lui donne une nouvelle dimension en mettant en musique le poème.

À partir des années 1970, afin de sauvegarder les lettres, les familles et les associations commencent à les remettre aux institutions patrimoniales (archives ou musées). Cette démarche incite les historiens à travailler sur ces documents encore peu étudiés, d'abord au niveau local. Un premier travail de recensement et d'analyse au niveau national est effectué dans les années 2000 par Guy Krivopissko, sous la direction de Denis Peschanski et avec la contribution de François Marcot. En deux éditions, près de 160 lettres issues d'archives publiques, de musées et d'archives privées, revues et annotées, sont publiées, sur un total d'environ 700 lettres répertoriées. Cet éclairage général apporté sur les lettres de fusillés permet de faire resurgir de nouvelles pièces conservées par les familles et complète l'étude de la répression et des exécutions pendant l'occupation conduite par Jean-Pierre Besse et Thomas Pouty. La froide précision des chiffres ne peut effacer les souffrances endurées par les fusillés et leurs familles, ni la force des derniers messages.



Couverture de *Lettres de fusillés*, Éditions France d'Abord, 1946 (© MRN).



Couverture de *Lettres des fusillés de Châteaubriant*, Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé, 1989 (© MRN, fonds Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé).

Lettre de Missak Manouchian à sa femme,
écrite de la prison de Fresnes, 21 février 1944¹

21 Février 1944, Fresnes

Ma Chère Mélinée, ma petite orpheline bien-aimée,

Dans quelques heures, je ne serai plus de ce monde. On va être fusillés cet après-midi à 15 heures. Cela m'arrive comme un accident dans ma vie, je n'y crois pas, mais pourtant je sais que je ne te verrai plus jamais.

Que puis-je t'écrire? Tout est confus en moi et bien clair en même temps.

Je m'étais engagé dans l'Armée de la Libération en soldat volontaire et je meurs à deux doigts de la Victoire et du but. Bonheur à ceux qui vont nous survivre et goûter la douceur de la Liberté et de la Paix de demain. Je suis sûr que le peuple français et tous les combattants de la Liberté sauront honorer notre mémoire dignement. Au moment de mourir, je proclame que je n'ai aucune haine contre le peuple allemand et contre qui que ce soit, chacun aura ce qu'il méritera comme châtiment et comme récompense. Le peuple allemand et tous les autres peuples vivront en paix et en fraternité après la guerre qui ne durera plus longtemps. Bonheur! à tous! J'ai un regret profond de ne t'avoir pas rendue heureuse, j'aurais bien voulu avoir un enfant de toi, comme tu le voulais toujours. Je te prie donc de te marier après la guerre, sans faute, et [d']avoir un enfant pour mon honneur, et pour accomplir ma dernière volonté, marie-toi avec quelqu'un qui puisse te rendre heureuse. Tous mes biens et toutes mes affaires, je [les] lègue à toi et à ta sœur, et pour mes neveux.

Après la guerre, tu pourras faire valoir ton droit de pension de guerre en tant que ma femme, car je meurs en soldat régulier de l'année française de la Libération.

Avec l'aide de mes amis qui voudront bien m'honorer, tu feras éditer mes poèmes et mes écrits qui valent d'être lus. Tu apporteras mes souvenirs, si possible, à mes parents en Arménie. Je mourrai avec 23 camarades tout à l'heure avec le courage et la sérénité d'un homme qui a la conscience bien tranquille, car personnellement je n'ai fait [de] mal à personne et, si je l'ai fait, je l'ai fait sans haine. Aujourd'hui, il y a du soleil. C'est en regardant au soleil et à la belle nature que j'ai tant aimée que je dirai adieu à la vie et à vous tous, ma bien chère femme et mes bien chers amis. Je pardonne à tous ceux qui m'ont fait du mal ou qui ont voulu me faire du mal, sauf à celui qui nous a trahis pour racheter sa peau et [à] ceux qui nous ont vendus. Je t'embrasse bien bien fort, ainsi que ta sœur et tous les amis qui me connaissent de loin ou de près, je vous serre tous sur mon cœur. Adieu. Ton ami, ton camarade, ton mari.

Manouchian Michel.

P.-S. J'ai quinze mille francs dans la valise de la rue de Plaisance. Si tu peux les prendre, rends mes dettes et donne le reste à Armène.

M. M.

1. Cette lettre n'a été envoyée à la famille que le 28 novembre 1944.

Strophes pour se souvenir

(1954)

Vous n'avez réclamé la gloire ni les larmes
Ni l'orgue ni la prière aux agonisants
Onze ans déjà que cela passe vite onze ans
Vous vous étiez servis simplement de vos armes
La mort n'éblouit pas les yeux des partisans

Vous aviez vos portraits sur les murs de nos villes
Noirs de barbe et de nuit hirsutes menaçants
L'affiche qui semblait une tache de sang
Parce qu'à prononcer vos noms sont difficiles
Y cherchait un effet de peur sur les passants

Nul ne semblait vous voir Français de préférence
Les gens allaient sans yeux pour vous le jour durant
Mais à l'heure du couvre-feu des doigts errants
Avaient écrit sous vos photos Morts pour la France
Et les mornes matins en étaient différents


Tout avait la couleur uniforme du givre
A la fin février pour vos derniers moments
Et c'est alors que l'un de vous dit calmement
Bonheur à tous bonheur à ceux qui vont survivre
Je meurs sans haine en moi pour le peuple allemand

Adieu la peine et les plaisirs Adieu les roses
Adieu la vie adieu la lumière et le vent
Marie-toi sois heureuse et pense à moi souvent
Toi qui va demeurer dans la beauté des choses
Quand tout sera fini plus tard en Erivan

Un grand soleil d'hiver éclaire la colline
Que la nature est belle et que le cœur me fend
La justice viendra sur nos pas triomphants
Ma Mélinée ô mon amour mon orpheline
Et je te dis de vivre et d'avoir un enfant

Ils étaient vingt et trois quand les fusils fleurirent
Vingt et trois qui donnaient leur cœur avant le temps
Vingt et trois étrangers et nos frères pourtant
Vingt et trois amoureux de vivre à en mourir
Vingt et trois qui criaient la France en s'abattant

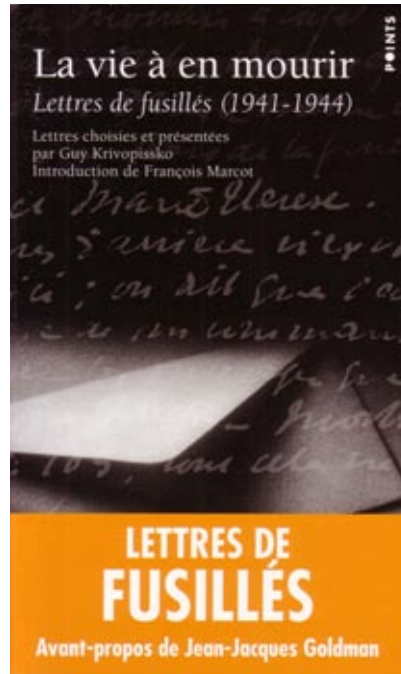
Louis Aragon



Ce poème a été mis en musique par Léo Ferré en 1961
sous le titre « L'Affiche rouge ».

Pistes pédagogiques en histoire et en éducation civique :

- ✿ Retrouvez les origines de la lettre (quand et par qui a-t-elle été écrite ? Pourquoi et par qui a-t-elle été conservée ?)
- ✿ De quelle manière avez-vous eu connaissance de cette lettre ?
- ✿ Quel(s) enseignement(s) pouvez-vous tirer de cette lettre pour aujourd'hui alors que les circonstances ne sont plus les mêmes ?



Couverture de l'ouvrage
de Guy Krivopissko (lettres choisies
et présentée par, introduction de
François Marcot), *La Vie à en mourir.
Lettres de fusillés (1941-1944)*, Points
/ Tallandier, 2006 [édition remaniée
de l'ouvrage publié par Tallandier en
2003].



Serge, Juliette et Guy Môquet, Châteaubriant, les 5 et 6 juin 1941 (© MRN, fonds Môquet-Saffray).

La photographie est prise lors de la dernière visite de Juliette et de Serge au camp de Choisel les 5 et 6 juin 1941.

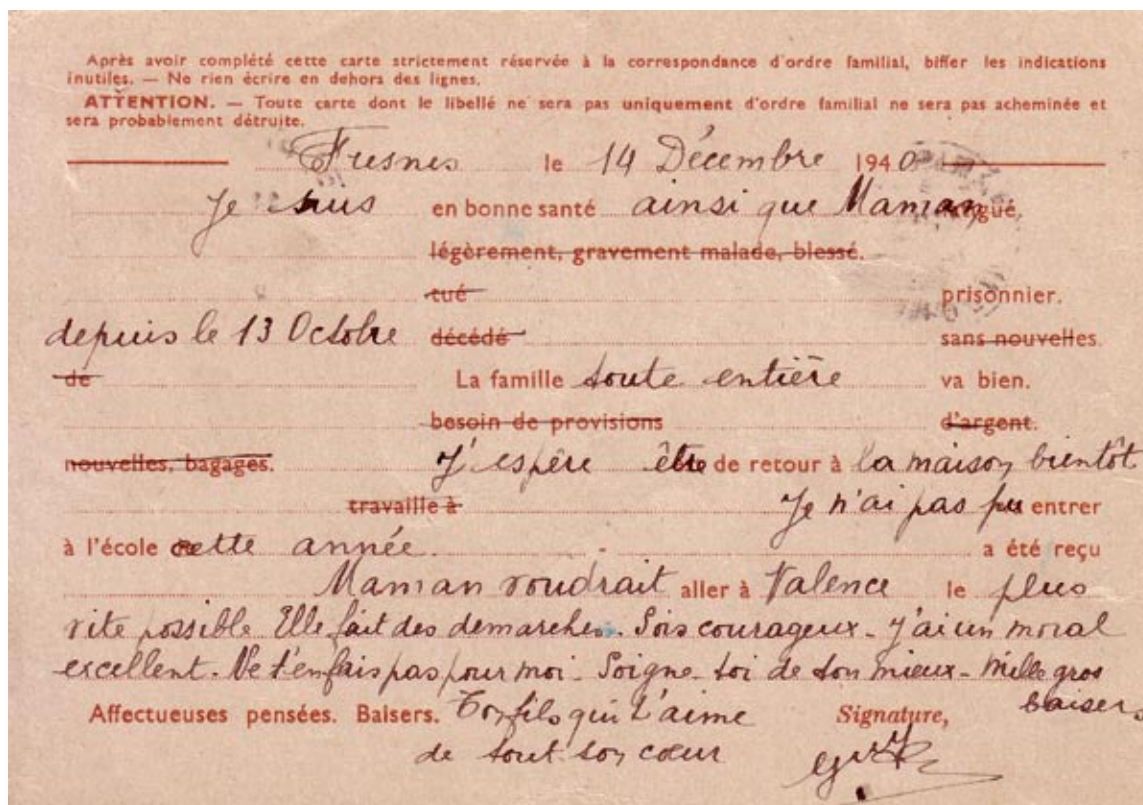
La reproduction de la photographie est disponible sur le site du CDDP du Val-de-Marne.

Le fonds Môquet-Saffray au Musée de la Résistance nationale

En 1992, Anne-Marie, fille adoptive de Prosper Môquet, et son mari Alain Saffray-Môquet remettent à Gaston Plissonnier, secrétaire du bureau politique du Parti communiste, un ensemble d'objets et d'archives touchant à l'histoire de la famille Môquet, comprenant la copie de la dernière lettre de Guy Môquet. Du fait de son contenu, ce don est transmis au Musée de la Résistance nationale. Une exposition itinérante présente ce fonds au public.

En 2003, suite à la publication de *La vie à en mourir. Lettres de fusillés (1941-1944)*, les familles Môquet et Saffray-Môquet décident d'offrir au Musée de la Résistance nationale le reste des archives familiales. L'impossibilité de réaliser l'inventaire sur le moment retarde la donation. En 2007, les déclarations du président de la République donnent une dimension nouvelle à la dernière lettre de Guy Môquet. Afin que l'histoire de Prosper, Juliette et Serge Môquet, comme celle de Guy ne soient pas oubliées dans les manifestations prévues par l'État, la famille remet l'ensemble des archives et objets qu'elle détient encore au Musée de la Résistance nationale, constituant le fonds Môquet-Saffray. C'est ainsi que l'original de la dernière lettre de Guy Môquet intègre les collections du musée, s'ajoutant à près de 300 autres lettres de fusillés.

Depuis 2001, quelques éléments de la donation sont présentés au Musée de la Résistance à Châteaubriant, ainsi que les planches de la baraque 6 prêtées par le Musée de l'Histoire vivante à Montreuil.



Carte de Guy Môquet à son père Prosper, partie de la prison de Fresnes, le 14 décembre 1940 (© MRN, fonds Môquet-Saffray).

La reproduction de la carte est disponible sur le site du CDDP du Val-de-Marne.

Les lettres de fusillés, objets littéraires

3

Le Musée de la Résistance nationale possède les dernières lettres écrites par Guy Môquet à ses proches : d'abord, la lettre écrite au crayon à papier par Guy à sa mère et à sa famille dans laquelle il lui fait ses adieux ; ensuite le billet écrit, toujours au crayon à papier, à Odette Leclan, la jeune fille avec qui il n'aura plus la possibilité de vivre une histoire d'amour.

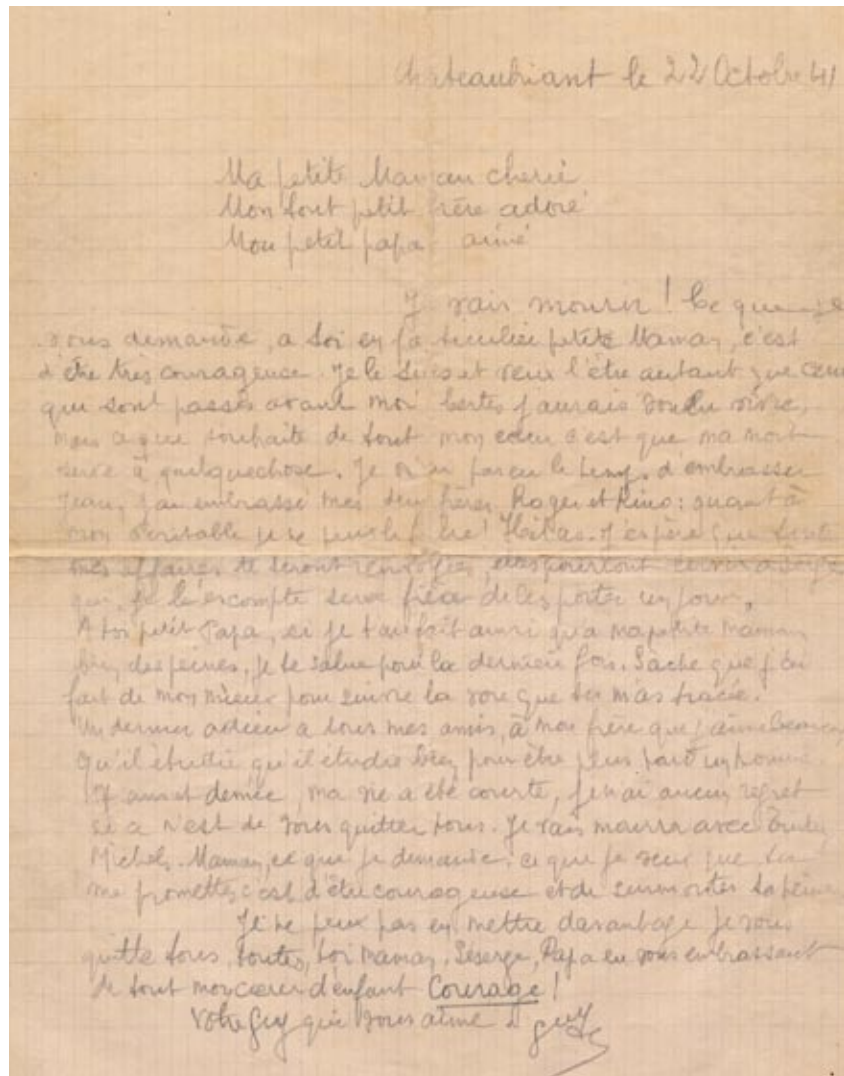
Ces lettres sont de la main de Guy. La comparaison de l'écriture avec celle des autres lettres écrites par lui depuis la prison de Fresnes ou le camp de Choisel ne laisse aucun doute. L'utilisation du crayon à papier à la place du stylo à encre, comme les circonstances terribles de la rédaction des dernières phrases au lieu des moments paisibles de la correspondance quotidienne n'altèrent pas les caractéristiques de l'écriture de Guy.

En revanche, la lettre écrite à l'encre, sur une feuille de papier particulière, attribuée également à Guy, pose problème. La similitude des écritures n'est pas aussi évidente et incite au doute. Le texte initial de cette lettre n'est pas conforme à la version au crayon à papier, mais des corrections ont été apportées, d'abord au crayon, puis à l'encre. Ces ratures et ces annotations permettent de retrouver le texte exact de la dernière lettre de Guy, écrite au crayon à papier, à l'exception du remplacement de « Maman, ce que je demande » par « Maman ce que je te demande », non corrigé.

L'examen attentif des différentes lettres permet de proposer un hypothèse : la lettre écrite à l'encre est sans doute une copie de sauvegarde

- En quoi la dernière lettre de Guy Môquet peut-elle être abordée et étudiée comme un objet littéraire ?
- Quelles particularités littéraires sont communes aux lettres de fusillés ?
- En quoi l'approche littéraire participe-t-elle à la construction de la mémoire historique ?

Les dernières lettres de Guy Môquet



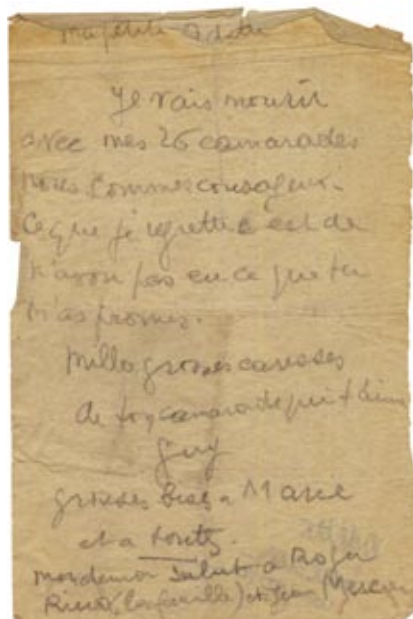
Dernière lettre de Guy Môquet à sa famille, 22 octobre 1941
(© MRN, fonds Môquet-Saffray).

La reproduction et le texte complet de la lettre sont disponibles sur le site du CDDP du Val-de-Marne.

de la lettre originale. Les erreurs corrigées sont vraisemblablement dues à une copie non littérale dans un premier temps, puis à un repentir afin de retrouver l'exactitude du texte initial. Ce souci d'être au plus près du texte de la dernière lettre témoigne du passage du souvenir à la mémoire : dans le premier cas, il s'agit de conserver le lien matériel avec l'être disparu, son dernier message, et peu importe finalement si un mot ou un autre a changé car c'est la lettre en tant qu'objet qui importe ; dans le second cas, il s'agit de préserver intacts, dans leur totalité, les ultimes mots du jeune fusillé, comme si la moindre imperfection devenait une marque d'infidélité et d'irrespect pour celui qui a été sacrifié. Quoi qu'il en soit, il reste difficile de se prononcer sur la personne qui a copié et/ou corrigé la lettre à l'encre. L'écriture de la copie peut laisser penser qu'il s'agit de Juliette, la mère de Guy, sans certitude définitive.

Pistes pédagogiques en français (« l'écrivain au travail », « le style épistolaire ») :

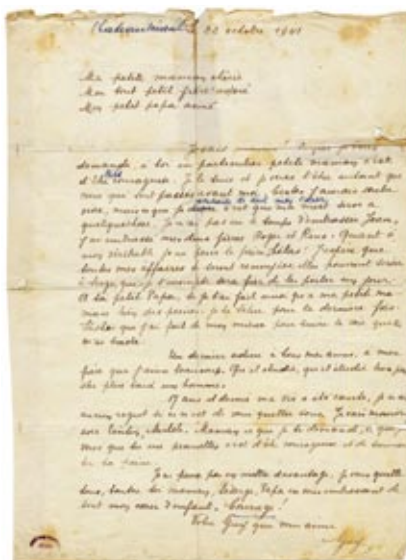
- ✿ En quoi la lettre de Guy Môquet, comme d'autres lettres de fusillés, par l'absence du brouillon, est un parfait exemple du travail préparatoire nécessaire à l'écriture ?
- ✿ En quoi, même invisible, le travail préliminaire existe et structure la lettre dans ce qu'elle a de plus poignant ?
- ✿ En quoi les lettres de fusillés ont-elle une facture et répondent-elles à des enjeux bien spécifiques, dans lesquels l'adresse prend un tour d'une rare intensité ?



Billet adressé par Guy Môquet à Odette Leclan, son amie, également internée au camp de Choisel (© MRN, fonds Môquet-Saffray).

Odette Leclan, devenue Odette Nilès, est l'actuelle présidente de l'Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillée qui gère le site de La Sablière où furent fusillés Guy Môquet et ses camarades.

La reproduction du billet est disponible sur le site du CDDP du Val-de-Marne.



Copie de la lettre originale de Guy Môquet, réalisée vraisemblablement par sa mère Juliette, sans date (© MRN, fonds Môquet-Saffray).

Afin de préserver la trace du texte écrit sur un support fragile, la lettre originale est recopiée presque à l'identique.

La reproduction de la lettre est disponible sur le site du CDDP du Val-de-Marne.

Dernière lettre avant la mort : la question du « brouillon »

« Je n'ai pas eu le temps ... », est la phrase qui revient dans les lettres de fusillés ; dans celle de Guy Môquet aussi : pas le temps d'embrasser les vivants, pas le temps de finir ce qui avait été commencé... Un paradoxe réside dans cette affirmation : « pas le temps » et pourtant la lettre n'oublie personne ; « pas le temps », et pourtant le manuscrit est sans ratures ; « pas le temps », et pourtant la lettre est une longue exhortation aux vivants.

La dernière lettre de Guy Môquet est emblématique des lettres de fusillés : elle jette les sentiments des derniers instants, mais ne le fait pas précipitamment. Quelques heures avant l'exécution, Guy Môquet, comme les autres, n'a pas eu le temps, ni même la possibilité, de réfléchir à chaque mot sur un brouillon, alors que l'absence même de ratures, l'écriture très soignée dévoilent des enjeux très particuliers. En effet, bien qu'il n'y ait pas de brouillon, il semblerait que le contexte oblige le jeune homme à souter chaque mot avant de le passer à l'écrit dans les heures qui précèdent la rédaction. Derniers mots in extremis, dans une lettre impeccable : tel semble être le paradoxe inhérent à cette lettre si forte.

Ces enjeux particuliers peuvent être circonscrits par les outils de la critique génétique, cette branche de l'analyse littéraire qui cherche à découvrir le sens à travers le travail manuscrit : comment la rature ou son absence, l'écriture dans l'interligne ou la surcharge, l'ajout en marge, nous en apprennent sur les conditions précises de l'écriture. La critique génétique a pour objectifs principaux de rendre visible le *work in process* d'un écrivain, de soulever l'intimité de la scripture pour déceler les choix d'un écrivain. Devant cette lettre de Guy Môquet, la critique génétique permet de s'interroger sur l'existence d'un brouillon, notion que le contexte de l'exécution oblige

à redéfinir. De plus, elle permet de mettre au jour les conditions intimes de la rédaction.

La critique génétique s'attache à analyser les étapes de l'écriture à travers ce qu'elle appelle un « avant texte », plus communément appelé un brouillon¹. Elle traque les repentirs, les effacements ou ajouts, et analyse par ce biais les différentes étapes de rédaction. Cependant, dans la lettre de Guy Môquet, comme dans celles de tous les autres fusillés, aucune rature ni repentir, aucun ajout, comme si cette lettre était la version corrigée d'un avant texte manquant.

D'après le contexte historique, il semble évident qu'aucun brouillon n'a pu être possible : Guy Môquet écrit sa lettre quelques heures avant la fusillade ; s'il a le droit d'écrire une lettre, ce n'est sans doute pas en revanche en ayant le temps et les moyens d'en faire un brouillon. La critique génétique se trouve donc là devant un enjeu bien particulier : l'avant texte est visible dans l'absence, il se trouve paradoxalement dans les traces manquantes.

Nous ne sommes pas devant un manuscrit d'écrivain, il est capital de le rappeler, mais devant un témoignage on ne peut plus intime. La lettre de Guy Môquet est une lettre-

vérité, et non un témoignage littéraire de plus. Le lecteur entre dans l'intimité d'un homme par le biais du manuscrit ; il partage, de gré ou de force, les derniers instants d'un être humain. La jeunesse du scripteur, 17 ans et demi, s'efface totalement derrière l'intensité des dernières lignes écrites.

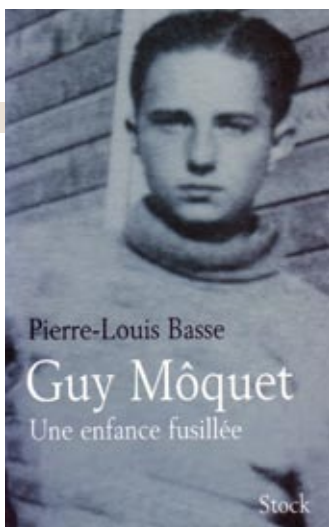
Et pourtant, comme la plupart des avant textes d'écrivains, cette lettre n'était pas destinée à être lue par l'extérieur, et de ce point de vue, la critique génétique peut y apporter un éclairage intéressant. Car s'il n'y a pas à proprement parler d'avant texte à cette lettre, persiste cependant dans cette missive claire et sans rature, la nécessité de ne pas précipiter les derniers instants. Dans ce courrier limpide se lit la préparation maintes fois envisagée, jaugée, écrite dans l'espace intime du cerveau avant d'être jetée sur le papier. C'est tout ce travail imperceptible, en creux, que souligne de façon poignante cette dernière lettre : un travail de l'avant texte invisible, et d'autant plus persistant.

La lettre réussit en peu de mots à dire tout l'amour, tout le manque, tout l'espoir avant la mort et son aspect poignant réside dans la présence de paradoxes récurrents comme celui de parler de soi pour adoucir la peine

de ceux qui restent, pour établir un portrait simple du courage, sans jamais se mettre en avant, en ne cessant de faire appel aux vivants dans un prodigieux appel à la vie. C'est dans le manque de mise en valeur de soi, dans ce style essentiel, que se dégage la plus forte idée d'héroïsme, sans aucune mise en scène. La lettre de Guy Môquet représente un testament qu'on pourrait qualifier d'actif : au contraire du testament habituel qui a pour fonction de clore un chapitre, de fermer une existence en « la soldant », la lettre du dernier adieu de Guy Môquet a pour fonction au contraire d'ouvrir les vivants à la vie, de les rattacher à l'existence et de s'y rattacher soi-même, par le biais de la mémoire.

Une impression de serment à l'égard des vivants s'en dégage : serment à l'égard des siens, et partant, à l'égard de l'humanité. Le contexte crucial de cette missive accentue encore sa dimension ontologique pour nous qui lisons cet espace privé.

1. Nous choisissons ce terme d'avant texte car il permet de supprimer toute la connotation péjorative inhérente au mot brouillon, révélateur, surtout dans l'espace scolaire, d'un premier jet forcément médiocre, et souvent sale, raturé, évalué comme inférieur à une version finale, au contraire valorisée comme un essai de perfection.



Couverture du livre de Pierre-Louis Basse, *Guy Môquet, une enfance fusillée*, Stock, 2007 (1^{ère} édition en 2000).

Une approche originale : l'essai de Pierre-Louis Basse

Pierre-Louis Basse est le fils d'Esther Gaudin, jeune résistante de la région nantaise. Avec la complicité de son père Pierre Gaudin, alors interné au camp de Choisel à Châteaubriant, et du dentiste Puybouffat, elle parvient à récupérer les planches de la baraque 6 où ont été enfermés les 27 avant leur exécution et sur lesquelles ils ont inscrit leurs toutes dernières phrases. Le 22 octobre 1944, Esther Gaudin est présente, au premier rang, en uniforme des FFI, pour rendre le premier hommage officiel de la France libérée aux fusillés de Châteaubriant.

À la fois biographie solidement documentée et construction littéraire à partir de sa propre histoire familiale, Pierre-Louis Basse a rédigé un ouvrage singulier qui témoigne par son succès de la place particulière occupée par Guy Môquet dans la mémoire nationale.

Expos

Guy Môquet, une enfance fusillée.

Présentation de la donation de la famille Môquet

au Musée de la Résistance nationale

► du 22 octobre 2007 au 16 mars 2008

À la suite de l'intérêt récent accordé à la dernière lettre de Guy Môquet et de la donation par la famille Môquet des archives et objets de Prosper, Juliette, Guy et Serge Môquet, le Musée de la Résistance nationale propose de reconstituer le parcours d'une famille dans la guerre, marqué par des engagements précoces et l'accumulation des drames personnels. Au travers des documents familiaux conservés depuis la fin de la guerre, c'est un pan de notre histoire commune qui est restitué dans l'imbrication de ces destins individuels. Cette exposition est aussi l'occasion de rappeler que le terrible itinéraire de Guy Môquet ne peut se comprendre sans tenir compte de son profond attachement à sa famille, à ses jeunes camarades de Paris ou à ses compagnons d'infortune du camp de Choisel à Châteaubriant.

Autres expositions

présentées au Musée de la Résistance nationale

Liberté, solidarité(s), fraternité.

L'aide aux persécutés et aux pourchassés :
une forme de résistance.

► du 13 novembre 2007 au 16 mars 2008

Dans le cadre du Concours national de la Résistance et de la Déportation, le Musée de la Résistance nationale présente une exposition consacrée à l'aide aux persécutés et aux pourchassés à partir de ses collections. Cette forme de résistance s'est développée rapidement, à partir d'initiatives individuelles et de structures nées avant-guerre ou mises en place pendant la guerre. L'exposition insiste sur la diversité des actions pour faire face à la répression et à la persécution de l'occupant allemand et de l'État français et la manière dont leur souvenir a été conservé jusqu'à aujourd'hui.

Les jeunes en résistance

► du 8 avril 2008 au 31 août 2008

Suite à la présentation de l'exposition Guy Môquet, une enfance fusillée au Musée de la Résistance à Châteaubriant à partir du mois d'avril 2008, le musée de la Résistance nationale à Champigny présente en complément une exposition sur les jeunes dans la Résistance. À partir des collections du musée, il s'agit de montrer comment les jeunes se sont engagés, souvent précocement, dans l'action contre l'occupant allemand et l'État français, comment ils ont fait face à une répression les visant spécifiquement et comment ils ont pu participer à la Libération, posant les fondements d'un nouveau regard et d'une nouvelle législation sur la jeunesse.

Bulletin réalisé par :

Éric Brossard, agrégé d'histoire, professeur au collège Jean Wiener à Champs-sur-Marne, professeur relais au Musée de la Résistance nationale ; Guy Krivopissko, professeur d'histoire, conservateur du Musée de la Résistance nationale ; Delphine Lelièvre, agrégée de lettres, docteur ès-Lettres, université Paris 3.

Avec le concours de la commission Histoire du Musée de la Résistance nationale, notamment de : Loïc Damiani, docteur en histoire, professeur au collège Jean Macé à Fontenay-sous-Bois ; Aurélien Poidevin, agrégé d'histoire, doctorant à l'université Paris 8 ; Axel Porin, professeur d'histoire au collège Jorissen à Drancy ; Xavier Aumage et Céline Heytens, archivistes du Musée de la Résistance nationale ; et de Julie Baffet, chargée de la Communication du Musée de la Résistance nationale.

Coordination :

Marie-Claude Angot, directrice du CDDP du Val-de-Marne ; Éric Brossard, professeur relais au Musée de la Résistance nationale ; Guy Krivopissko, conservateur du Musée de la Résistance nationale.

Coordinatrice éditoriale : Marie-Claude Angot

Graphiste : Olivier Umecker

Imprimé par le CDDP du Val-de-Marne

CDDP DU VAL-DE-MARNE

16, rue Raymond Poincaré

94000 CRÉTEIL

Téléphone : 01 42 07 86 35

Duplication autorisée et conseillée.



MUSÉE DE LA RÉSISTANCE NATIONALE

Parc Vercors

88, avenue Marx Dormoy

94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Pour contacter le Musée

Téléphone : 01 48 81 53 78

Télécopie : 01 48 81 33 36

Site Internet : www.musee-resistance.com

Courriel : infos@musee-resistance.com

Jours et horaires d'ouverture

Du mardi au vendredi, de 9 h 00 à 12 h 30
et de 14 h 00 à 17 h 30.

Samedi et dimanche, de 14 h 00 à 18 h 00

Fermé au mois de septembre (sauf pour les journées du Patrimoine), les lundis, les jours fériés (sauf le 8 mai), les week-end en août.

Tarifs

• Visite des expositions temporaires gratuite (une visite commentée gratuite est organisée le 1^{er} dimanche de chaque mois).

• Visite de l'exposition permanente payante (plein tarif : 5 € ; demi-tarif : 2,50 €, pour les retraités, les familles nombreuses, les groupes de plus de 10 personnes)

• Gratuit pour les scolaires, les anciens résistants et déportés, les chômeurs, le personnel des organismes sous convention.

Accès

En transports en commun : RER A, direction

« Boissy-Saint-Léger », station « Champigny »

puis bus 208, arrêt « Musée de la Résistance »

Par la route : par l'autoroute A4, sortie « Champigny centre », ou par la nationale 4

Bâtiment accessible aux handicapés
Librairie – Boutique – Parking